

Paris,  
le mardi 13 janvier 2015

**Émetteur :** Elise Demorise Tél. : 01.45.38.82.79 @mail : edemorise@ucanss.fr  
Isabelle Chèze pour le Crfp d'Aquitaine : Tél. : 05.56.93.45.90. (Accueil : 05.56.93.45.93 ou 84) @mail :  
isabelle.cheze@crfpp-aquitaine.fr

**Objet :** Dispositif « Pilote financier et comptable » (Pfc) - année 2015

Madame, Monsieur le Directeur,  
Madame, Monsieur l'Agent comptable,  
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

L'Ucanss et le réseau des centres de formation (Bordeaux, Lyon, Nantes et Paris) proposent au 1er semestre 2015, le dispositif « Pilote Financier et Comptable ».

Ce dispositif de formation a pour finalité de renforcer les compétences de pilotage dans le domaine financier et comptable des organismes.

L'offre « PFC » 2015 propose un **parcours de formation donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss** et des modules de développement de compétences dans le cadre d'un **parcours à la carte**.

Le dispositif « PFC » s'appuie sur :

- une pédagogie renforcée sur l'analyse et la réflexion des mécanismes comptables ;
- une animation assurée par des professionnels de l'Institution et des prestataires extérieurs experts.

## **I - OBJECTIFS**

Les objectifs du dispositif « Pilote Financier et Comptable » sont les suivants :

- situer son rôle de pilote dans la chaîne des responsabilités financières de l'organisme ;
- analyser les mécanismes de la comptabilité institutionnelle ;
- utiliser les techniques d'analyse financière adaptées aux métiers identifiés et savoir interpréter les résultats ;
- inscrire la logique de certification des comptes dans son activité quotidienne.

Les contours du cursus et les objectifs de chaque module de formation sont précisés respectivement en **annexes 1, 2, 4, 5A et 5B**.

## **II - PUBLIC CONCERNE**

Le **parcours donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss** s'adresse en priorité à toute personne qui contribue au pilotage des activités financières et comptables dans la perspective d'une prise de fonction ou d'une maîtrise de poste.

Le **parcours à la carte** s'adresse aux cadres et agents de maîtrise ou référents des services comptables qui souhaitent acquérir ou développer de nouvelles compétences dans le domaine de la gestion financière et comptable. Certains modules du parcours à la carte sont également accessibles aux ordonnateurs pour leur permettre de mieux appréhender les techniques comptables ou envisager une évolution vers la filière comptable.

### **III - COÛT DE LA FORMATION**

Le coût pédagogique pour le parcours donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss est fixé à **6 935,00 €** ; pour le parcours à la carte je vous invite à vous référer à l'**annexe 3**.

Isabelle Cheze du CRF d'Aquitaine, pilote du dispositif ainsi que les coordonnateurs des centres de formation référents sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent comptable, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Malric  
Directeur

#### **Document(s) annexe (s) :**

- Contour du dispositif,
- Objectifs pédagogiques par module,
- Coût du dispositif 2015,
- Planification prévisionnelle du parcours donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss et du parcours à la carte,
- LI0522\_Annexe05A\_parcours\_donnant\_lieu\_a\_l\_obtention.doc,
- LI0522\_Annexe05B\_parcours\_a\_la\_carte.doc,